

## LA LETTRE D'INFORMATION 2015

### Mot de la Présidente

Chers adhérents,

La Société Française pour le Droit de l'Environnement vient de fêter ses 40 ans, et c'est à présent à la RJE de fêter ses 40 années d'existence.

La **Revue Juridique de l'Environnement** est une revue doctrinale de référence, la SFDE en a toujours assuré la gestion et donc l'indépendance scientifique. Elle est **notre** revue et permet de développer des réflexions approfondies souvent peu explorées dans d'autres publications.

Afin que nous gardions cet instrument précieux de diffusion de nos connaissances en droit de l'environnement dans un monde éditorial trop souvent dominé par d'autres intérêts que celui de la science, **nous faisons une offre exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE 2015 de 50 euros pour nos adhérents** (à payer au moment de votre cotisation).

Comme vous l'avez compris, il **s'agit non seulement pour les adhérents SFDE d'avoir un tarif préférentiel mais bien sûr de participer à l'indépendance de cette revue en la soutenant, par vos apports scientifiques et vos abonnements.**

La RJE existe par l'engagement bénévole de ses directeurs scientifiques Michel Prieur et Eric Naim-Gesbert et de ses comités scientifique et de rédaction. Elle est préparée chaque trimestre par Laurence Renard, salariée de la SFDE.

La RJE est notre revue et pour qu'elle le reste...abonnez-vous ! **50 euros cotisation SFDE+50 euros RJE, pour 100 euros, soutenez le droit de l'environnement** et garantisiez l'indépendance de notre action.

Agnès Michelot

---

<sup>1</sup> A noter que l'offre ne s'adresse qu'aux personnes physiques. Pour les étudiants, ce sera 20€+50€, et donc 70 euros. Le chèque est à libeller au nom de la SFDE. A réception du paiement, les identifiants et mot de passe pour l'accès en ligne vous seront adressés dans les meilleurs délais.

**SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr) - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

## Assemblée générale du 20 novembre 2014 à Nice

L'Assemblée générale annuelle des membres s'est déroulée dans les locaux de la faculté de droit à Nice. Elle a réuni 28 personnes.

## Colloque annuel national « Les futurs du droit de l'environnement : Simplification, modernisation, régression ? La voie étroite », à Nice les 20 et 21 novembre 2014

Le colloque annuel 2014 de la SFDE a eu lieu Nice, sur le thème « *Les futurs du droit de l'environnement : Simplification, modernisation, régression ? La voie étroite* ». Ce colloque a été organisé avec le soutien de l'Université de Nice, de l'IMREDD (Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable, du CREDECO (Centre de recherche en droit économique UMR GREDEG CNRS, l'INRA et l'Ecole des avocats Sud-Est. Il a réuni de très nombreux participants. Les actes du colloque seront publiés.

La SFDE fêtant cette année ses 40 ans, le colloque annuel a été l'occasion d'un retour sur ces 40 années d'activités en présence des membres fondateurs : Claude Lambrechts, Michel Prieur et Jean Untermaier.

## Bilan des travaux scientifiques 2014

### Colloques et journées d'études (SFDE et parrainage SFDE)

- 21 mars à la Faculté de droit et de science politique de Rennes : Journée d'étude **Réglementer l'eau : un enjeu permanent. Formes et variétés de la police de l'eau**, IODE UMR 6262 CNRS
- 22 et 23 mai à l'Université de Strasbourg : **La représentation de l'environnement devant le juge ; approches comparative et prospective**, Colloque organisé par SAGE UMR 7363 et la SFDE Est dans le cadre de l'IDEX 2013 Attractivité ATTREX avec le soutien du RTP BIODISCEE CNRS INEE (publication à venir dans un HS 2015 de Vertigo)
- 5 et 6 juin à l'Université de la Rochelle, **La dette écologique. De l'exploitation des ressources naturelles aux services écosystémiques, quelle solidarité écologique ?**. RTP BIODISCEE CNRS INEE (publication à venir dans un HS 2015 de Vertigo). Enregistrement vidéo accessible sur le portail vidéo de l'Université de la Rochelle à l'adresse suivante : <http://portail-video.univ-lr.fr/La-dette-ecologique>
- 11, 12 et 13 juin à Montpellier, **Comment articuler les paiements pour services environnementaux aux autres instruments politiques et économiques dans les pays du Sud et du Nord ?**, Atelier international PESMIX, partenariat RTP BIODISCEE CNRS INEE
- 19 septembre à Paris, **A la croisée des patrimoines**, Journée d'études proposée dans le cadre des Journées du patrimoine organisée par la SFDE Ile-de-France avec le CECOJI et le musée du quai Branly
- 24-28 novembre à Aix-en-Provence : **Semaine de Droit comparé de l'environnement** organisé par le CERIC, UMR 7318
- 27 et 28 novembre à Rennes, **Peuples autochtones et intégrations régionales : Pour une durabilité repensée des Ressources naturelles, de la Biodiversité et des services écosystémiques**, Colloque organisé par le RTP BIODISCEE CNRS et le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes, Parrainage Académie IUCN Droit de l'environnement
- 4 décembre à l'Université de Paris Sud, **Les cinquante ans de la loi sur l'eau de 1964 : Bilans et perspectives**, Colloque co organisé par la SFDE Ile-de France

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

SIRET : 308 949 809 000 21

Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>

## Actes

Publication des actes du colloque annuel 2013 de la SFDE, ***Droit répressif : quelles perspectives pour le droit de l'environnement***, dans le numéro spécial 2014 de la Revue Juridique de l'Environnement

Publication des actes du colloque annuel 2012 de la SFDE en mémoire de Charles-Alexandre Kiss, ***Marché et environnement. Le marché : menace ou remède pour la protection internationale de l'environnement ?***, sous la dir. de M.-P. Camproux Duffrène et de J. Sohnle, Collection Droit(s) et environnement, Bruylant, 2014

## Les Etats Généraux de Modernisation du Droit de l'Environnement

Pour mémoire, le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a lancé une réflexion en deux étapes sur la "modernisation du droit de l'environnement". La première étape consiste à faire des Etats généraux qui impliquent plusieurs rencontres et une consultation par le biais d'un questionnaire.

Dans le cadre de la préparation de la seconde étape des EGMDE, une feuille de route a été établie par le gouvernement.

7 Groupes de travail ont été constitués dans lesquels la SFDE est représentée :

GT Unification des procédures et permis unique : Vincent de BRIANT  
 GT Participation du public : présidé par Gérard MONEDIAIRE  
 GT Evaluation environnementale : Michel PRIEUR  
 GT Processus Eviter Réduire Compenser : Isabelle DOUSSAN ; Marthe LUCAS  
 GT Contentieux administratif : Philippe BILLET  
 GT Effectivité du droit de l'environnement : Evelyne MONTEIRO  
 GT Schéma unique : Catherine ROCHE

Dans le prolongement des Etats généraux du droit de l'environnement, a été créée la **Commission spécialisée pour la modernisation du droit de l'environnement** du Conseil de la transition écologique (CNTE). La SFDE est membre invité permanent de cette commission (première réunion en janvier 2014).

## **Autres relations institutionnelles**

- Agnès Michelot a été désignée **personnalité associée du Conseil économique social et environnemental** dans la section environnement sur proposition de FNE. Cette position permet de diffuser largement les travaux menés par la SFDE.
- La SFDE intègre le **Comité d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB)** en octobre 2014.
- Agnès Michelot a représenté la SFDE lors du colloque annuel de l'AEDE à Oxford en septembre 2014.

### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

**Université de Strasbourg**

**11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX**

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

**SIRET : 308 949 809 000 21**

**Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>**

- Marie-Ange Gaiffe Schellelens a été désignée chargée de mission pour les relations européennes de la SFDE lors du CA SFDE réuni à Nice à l'occasion du colloque annuel 2015.

## Projets 2015

### Colloques et journées d'études organisées par la SFDE ou sous son parrainage

16 janvier : **Des sols et des "si".... Nouveaux regards et approches relatifs à un milieu naturel méconnu**, Journée d'études pluridisciplinaire sous la direction scientifique de Ph. Billet et de Cl. Harpe, Université Jean Moulin, Lyon 3

19 juin : **Sécurité et environnement**, Colloque organisé par les laboratoires CERAP/IRIS de l'Université de Paris 13, Sorbonne, Paris, Cité

2-3 octobre : **La justice climatique. Enjeux de la Conférence de Paris sur le Climat de 2015**, Colloque co organisé par l'Université de la Rochelle, l'AEDE et la SFDE

13-14 octobre : **Les biens commun**, CIDCE et Université de Limoges

15 et 16 octobre : **TVBAGRI, Droit, TVB et activités agricoles**, Université de Rennes 1, IODE UMR CNRS, CEJM-OSUR et programme DIVA du Ministère de l'écologie

5-6 novembre : Colloque annuel national de la SFDE, **Le droit à la justice en matière d'environnement**, à Toulouse

26-27 novembre : **Penser et mettre en œuvre les transitions écologiques**, Université de Nantes

### Nouvelle édition du Prix de thèse SFDE

Pour le Prix de thèse SFDE 2015, pourront concourir les thèses soutenues entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2014.

La date de clôture des candidatures est fixée au **2 mars 2015**. Toutes les informations utiles à la constitution du dossier de candidature sont disponibles sur notre site internet.

### Lancement des Doctoriales

Il s'agit de :

- Soutenir les doctorants pendant leur travail de thèse (recherche financement, comité de thèse, ...) et après (préparation dossier CNU ou concours CNRS notamment, acteurs socio-économiques ...) en cohérence avec les dispositifs mis en place par les écoles doctorales des universités. L'environnement est un objet interdisciplinaire par nature, il sera opportun d'ouvrir les *Doctoriales SFDE* à des jeunes doctorants et docteurs non juristes pour favoriser les échanges scientifiques.

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

SIRET : 308 949 809 000 21

Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>

- Fédérer les doctorants et les jeunes docteurs en droit de l'environnement et leur permettre de s'impliquer activement au sein de la SFDE et dans des réseaux européens et internationaux (à l'exemple de l'Académie UICN Droit de l'environnement)
- Renforcer la visibilité et le rayonnement de la recherche doctorale française en droit de l'environnement (site web de la SFDE et autres supports de communication)

Un groupe de travail sera donc constitué de doctorants et jeunes docteurs volontaires et du bureau de la SFDE. L'esprit des *Doctoriales SFDE* sera de permettre aux jeunes chercheurs de s'approprier le dispositif afin qu'il réponde à leurs attentes et besoins.

### **Prix du meilleur mémoire en droit de l'environnement**

La SFDE lance la première édition du **prix du Meilleur mémoire de Master 2**. Ce prix est destiné à récompenser chaque année les meilleurs mémoires en droit de Master 2 qui **contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement**.

Pour l'édition 2015, les mémoires doivent avoir été soutenus durant l'année universitaire 2014-2015.

#### **Le calendrier est le suivant :**

- Le dossier de candidature devra être envoyé avant la date limite du 15 octobre 2015 (par courriel ou par courrier [le cachet de la poste faisant foi])
- Les résultats seront proclamés au plus tard le 17 novembre 2015.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet.

### **Communication**

Dans le cadre de la préparation des 40 ans de la SFDE un nouveau logo a été adopté. A partir de ce nouvel affichage, nous avons créé un panneau et une **nouvelle plaquette d'information** pour favoriser la diffusion des activités de notre association et l'abonnement à la RJE. Ce dépliant sera distribué dans les sections régionales et lors des évènements parrainés par la SFDE. Des affiches présentant le prix de thèse et le prix de mémoire ont été réalisés pour l'édition 2015.

Dans la même optique, se poursuit le projet de refonte du site internet grâce à l'aide de Marc Clément, Premier conseiller à la CAA de Lyon et membre du comité de rédaction de la RJE. Cette nouvelle version devrait permettre la mise en place d'un blog et d'un annuaire ouvert aux membres de la SFDE qui pourraient ainsi mettre directement à jour les données les concernant.

Mise en place à partir de novembre 2014 d'une **chronique mensuelle d'actualité du droit de l'environnement** sous la forme d'un billet (texte d'opinion très court) diffusé sur le site de la SFDE. L'objectif est de favoriser les échanges d'idées. La première tribune, **Prévenir ou compenser, il faut choisir ! (ou Compenser n'est pas prévenir)**, a été présentée par Isabelle Doussan. La deuxième, **Vers une gestion responsable des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ?**, mise en ligne en janvier dernier a été rédigée par Sophie Lemaître, Doctorante Cifre IODE/Sherpa, Université de Rennes 1.

N'hésitez pas à adresser vos propositions au secrétariat de la SFDE : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

#### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

**Université de Strasbourg**

**11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX**

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

**SIRET : 308 949 809 000 21**

**Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>**

## Appel à cotisation 2015

De nombreuses personnes ne sont toujours pas à jour dans le versement de leur cotisation annuelle (condition pour pouvoir bénéficier du tarif réduit des abonnements à la RJE et inscriptions aux colloques). Votre soutien à la SFDE par le versement de votre cotisation annuelle est indispensable à son bon fonctionnement, la SFDE ne recevant en effet plus aucune subvention.

La SFDE compte, au 31 décembre 2014, 177 adhérents individuels et 7 personnes morales<sup>2</sup>. Nous vous rappelons que les Centres de recherche peuvent également adhérer à la SFDE par le biais de leur université (qui seule dispose de la personnalité morale).

Le montant des cotisations est le suivant :

- **50 € pour les personnes physiques**
- **170 € pour les personnes morales**
- **20 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi**

Pour éviter tout oubli, nous vous remercions de bien vouloir retourner au Secrétariat de la SFDE le règlement de votre cotisation 2015 dès réception de ce courrier, accompagné du coupon de mise à jour du fichier « Adhérents » ci joint, le cas échéant avec des corrections ou ajouts pour la mise à jour des données vous concernant.

**Nous vous rappelons que** l'offre exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE 2015 de 50 euros pour nos adhérents peut être réglée en même temps que votre cotisation 2015 (chèque unique à l'ordre de la SFDE).

## Activités des Sections régionales<sup>3</sup>

### - Section Aquitaine

► Mise en forme par la section Aquitaine des Actes du colloque de Dax du 17 décembre 2013 « *Les bases de la démocratie environnementale : information et participation du public* ». La mise en ligne sur Internet sous le double timbre Compagnie régionale des commissaires-enquêteurs Adour-Gascogne a été assurée sur :

- le site internet de la section Aquitaine (les actes du colloque national de Biarritz ont été également mis en ligne)
- les sites Internet des Compagnies régionales des commissaires-enquêteurs Bordeaux Aquitaine et Adour-Gascogne
- le site internet de la DREAL Aquitaine

<sup>2</sup> Centre du droit de l'environnement de Strasbourg, Centre de recherches et d'études administratives de Montpellier, Editions législatives, Institut de l'ouest : droit et Europe, SCP Chevreux et associés, Université de la Rochelle, Thema Environnement.

<sup>3</sup> Reproduction des rapports d'activités transmis par les présidents des Sections.

### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83– courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

SIRET : 308 949 809 000 21

Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>

- ▶ 27 mars 2014 : *Regards croisés sur la réforme de l'étude d'impact et de l'enquête publique*. Cette demi-journée a été réalisée avec le cabinet d'avocats Aden pour les étudiants du master Droit des Affaires de l'université Bordeaux IV.
- ▶ Octobre-décembre 2014 : 4 conférences (d'une demi-journée) d'introduction au droit de l'environnement et du développement durable pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> année de l'INSEEC à Bordeaux.
- ▶ Représentation de la SFDE à diverses manifestations en Aquitaine et au niveau national (Congrès national des commissaires-enquêteurs, Marseille les 24 et 25 mai 2014)
- ▶ Le président de la section, Serge Soumastre, représente dans le cadre de ses activités professionnelles le groupement des DREAL en qualité de suppléant au GT 7 « participation du public » (commission de modernisation du droit de l'environnement).

## - Section Caraïbes

2014

### 1. Activité scientifique et partenariats locaux et internationaux

- Dans le cadre du **Conseil Scientifique du Parc National de la Guadeloupe**, poursuite de la participation aux travaux :

- . d'élaboration de la nouvelle Charte d'Adhésion du Parc National de Guadeloupe (loi du 14 avril 2006) ;
- . d'élaboration des travaux et documents afférents respectivement au « caractère », à la « valeur économique », et à la « politique scientifique » du Parc ;
- . d'animation de la commission *Développement durable* ;
- . d'avancement et de mise en œuvre du projet de réintroduction du Lamentin dans les eaux territoriales de la Guadeloupe ;

- Développement et renforcement des partenariats avec la SFDE (nationale), le CNRS LISA (Univ. de Corte) et le GRIDAUH (Univ. Paris-I), dans des domaines scientifiques et de coopération universitaire intéressant la Section : patrimoine naturel et culturel, développement touristique durable, autorisations d'urbanisme, responsabilité environnementale, clarification des compétences administratives, etc.

- Poursuite et renforcement des relations de partenariat avec notamment le Brésil, Cuba, le Mexique, le Chili, le Vietnam et la Chine (séminaires scientifiques, conférences, encadrement et formation de doctorants et d'enseignants-chercheurs, publications, etc.)

- Poursuite et concrétisation du projet de recherches triangulaire sur « *Le droit comparé de l'environnement* » avec les universités de Sudbury (Canada, Ontario) et Mianyang (Sichuan, Chine), dont le premier volet porte sur la *responsabilité environnementale et écologique* (finalisation commune programmée à Mianyang en avril 2015, pour publication trilingue au cours de la même année)

- Participation aux travaux de *l'Observatoire de la réforme des autorisations d'urbanisme* (GRIDAUH / Université Paris-I), et à la rédaction de la rubrique *Droit de l'urbanisme outre-mer* de l'Annuaire « Droit et Urbanisme » 2014 (D. Blanchet)

#### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

**Université de Strasbourg**

**11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX**

Tel. (33) 03.68.85.87.83– courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

**SIRET : 308 949 809 000 21**

**Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>**

- Participation au suivi des travaux des doctorants en droit de l'environnement, et association de ceux-ci aux activités de la Section (Thèses en cours : *Le régime juridique de prévention et de réparation des risques naturels majeurs confronté aux exigences de justice sociale et environnementale. Le cas des Antilles françaises - La mise en oeuvre des lois « Grenelle » dans les Antilles et la Guyane françaises à l'épreuve de la coopération internationale avec les Etats de la Caraïbe : enjeux et limites de l'adaptation législative - Gestion de l'eau et spécificités locales : quelle institution pour une gestion de l'eau équitable et durable en Guadeloupe ? - Le principe de précaution et le risque environnemental à l'épreuve du droit de la responsabilité : le cas du secteur agro-alimentaire en Guadeloupe - La mise en oeuvre du droit de construire dans les Antilles françaises au regard des particularités des territoires*).

- Participation aux réflexions et réunions consultatives (en visio-conférences notamment) relatives au **dispositif national d'APA** (prévu dans le cadre du Titre IV du projet de loi relative à la biodiversité, qui sera soumis à l'Assemblée Nationale en 2014, suite à la ratification par la France du Protocole de Nagoya), et à ses implications dans les outre-mer, dans l'archipel guadeloupéen en particulier, à partir du texte présenté au Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE).

- Participation (observateur) à la **Conférence sur la Biodiversité**, organisée à Pointe-à-Pitre, par l'IUCN, en octobre 2014.

- Il convient de noter et de souligner que la priorité et l'essentiel des activités de la section ont été mobilisés, jusqu'en mai 2014, par la préparation et l'organisation du colloque annuel de la SFDE nationale, initialement prévu en Martinique au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, en partenariat avec le CEREGMIA (EA 2440, Faculté de Droit et d'Economie de Martinique / U.A.G.), sur le thème « Transports et environnement ».

Le projet était déjà concrètement et significativement avancé (détermination de la problématique ; recherche de financements ; mobilisation de partenariats locaux), lorsque les événements qui, tout au long du premier semestre 2014, ont affecté la gouvernance de l'Université des Antilles et de la Guyane, le fonctionnement de certains de ses laboratoires, et le devenir comme la structure de l'Université elle-même (scindée, à compter de janvier 2015, aux profit de deux nouvelles universités des Antilles, d'une part, et de la Guyane, de l'autre), ont conduit les responsables et porteurs du projet, la Section Caraïbes en particulier, à annuler celui-ci, qui ne pouvait plus continuer à être conduit sans risques pour la crédibilité de la Section autant que de l'image de la SFDE elle-même.

Il convient d'espérer à cet égard que ce projet, pour lequel de nombreux collègues s'étaient mobilisés, ne sera en l'occurrence que différé et reporté à une date ultérieure, et non annulé *sine die*.

## 2. Gestion et gouvernance internes

- Au plan *administratif*, a été poursuivie et amplifiée la promotion d'une action de médiatisation et de relations publiques sur l'objet, les centres d'intérêt, les capacités et les activités de la Section Caraïbe de la SFDE, à l'intention des professions juridiques et assimilées, ainsi que des acteurs institutionnels, économiques et associatifs de l'environnement, dans les trois DFA (Guadeloupe, Guyane, Martinique), afin d'accroître ses effectifs, et de développer ses partenariats dans les différents secteurs.

Malgré des circonstances locales parfois difficiles, qui ont quelque peu contribué à « geler » les activités de la Section durant une partie de l'année, ses effectifs ont connu une relative stabilisation, en 2013 et 2014, avec une vingtaine de membres à jour de leur cotisation au 31 octobre 2014. Il convient en tout état de cause de poursuivre et d'accentuer la démarche permanente d'information, de mobilisation et de recrutement.

- Au plan *financier*, la Section a équilibré ses recettes et ses dépenses, malgré la faiblesse endémique des premières, en l'absence de véritables ressources propres, hors événements spécifiques ponctuels. Elle sera à cet égard en mesure d'apporter en tant que de besoin une contribution limitée mais significative à des manifestations **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

SIRET : 308 949 809 000 21

Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>



entrant dans son objet social courant 2015.

## II - PERSPECTIVES 2015

### 1. Activité scientifique et partenariats locaux et internationaux

- Poursuite de la participation aux travaux du Conseil Scientifique du PNG et à l'animation de sa « Commission de Développement Durable » ; projet d'organisation, dans le cadre de celle-ci, d'un séminaire sur *la problématique du développement durable* (2<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> trimestre 2015)
- Projet d'organisation à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), d'un Séminaire régional, en partenariat avec le CREJETA, le CEREGMIA (UAG), le GRIDAUH (Paris-I) et la SFDE nationale sur « *Les Schémas Régionaux d'Aménagement/SAR des DFA : bilans et perspectives* » (4<sup>ème</sup> trimestre 2015)
- Projet de Séminaire régional sur le thème « *Santé et Environnement* », en partenariat avec le laboratoire ACTES (UAG), l'Institut Pasteur et l'Agence Française de développement (AFD).
- Participation à des colloques et/ou conférences internationaux programmés (Vietnam, Chine, Japon, Chili, Mexique, notamment) au cours de l'année 2015 (avec communications chaque fois que possible)
- Diversification et intensification des contacts et des relations de partenariat, dans le domaine de l'environnement et les secteurs connexes, tant avec les centres de recherches de l'U.A.G., qu'avec les organismes de recherche, les services déconcentrés et collectivités décentralisées, les groupements associatifs, ainsi que les institutions et organes locaux de gestion publics et privés (ADEME, DEAL, ONF, IFREMER, INRA, etc.).

### .2. Gestion et gouvernance internes

- Renforcement de la capacité d'expertise de la Section, et action corrélative de promotion à l'endroit des collectivités territoriales locales, ainsi que des établissements publics et services déconcentrés de l'Etat au niveau régional et départemental (ADEME, ONF, DEAL, DRIRE), ainsi que des organismes de recherche intéressés (IFREMER, CIRAD, INRA, IRD, Institut Pasteur), et des professions judiciaires et juridiques (Barreau), ou des organismes privés d'expertise (Caraïbes Environnement et développement durable).
- Recherche de nouvelles sources de financement, par l'établissement de conventions de partenariats, le développement d'expertises, et la réponse à des appels d'offres émanant d'organismes publics ou para-publics, d'organismes internationaux, d'ONG ou de cabinets spécialisés.
- Poursuite et renforcement de la politique et des actions d'augmentation des effectifs de la Section et de mobilisation de professionnels de toutes origines susceptibles d'être intéressés par les thématiques de la SFDE et d'être associés aux activités de la Section, car il s'agit là d'une démarche essentielle, qui affecte tant la crédibilité que la pérennité de celle-ci.

Elle suppose et appelle une plus large et systématique médiatisation des activités de la Section Caraïbes, en vue de la poursuite de l'accroissement de ses effectifs (à l'endroit des professions juridiques, notamment, ainsi que des jeunes chercheurs).

**N.B.** En considération du rattachement « administratif » à la Section Caraïbes de membres résidant en Guyane et à La Réunion (voire, si c'est le cas, à Mayotte), le CA de la SR Caraïbes a approuvé la proposition du Président, Jean-Marie Breton, d'élargir le champ géographique -et de modifier en conséquence le nom- de la Section, en SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

SIRET : 308 949 809 000 21

Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>

« Section Outre-Mer ». En outre, une section Grand Pacifique associant Nouvelle-Calédonie et la Polynésie a été envisagée. Cela pose cependant des problèmes énormes considérant les distances qui séparent les territoires.

### - Section Est

La SFDE Est a co-organisé le colloque "*La représentation de l'environnement devant le juge*" des 22 et 23 mai 2014 à Strasbourg avec SAGE UMR 7363 sous le parrainage de la SFDE et avec le soutien de Biodiscée CNRS INEE.

L'assemblée générale des membres de la SFDE s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2014 en présence de la présidente de la SFDE, A. Michelot. Lors de cette AG, Mme Boryana Ravutsova, étudiante de la promotion 2013-2014 du M2 Droit de l'environnement de Strasbourg a présenté les résultats de son mémoire portant sur « *La protection juridique du loup en France : évolution ou régression ?* », mémoire réalisé sous la direction de Michel Duroisseau.

### - Section Grand Ouest

L'objectif de la nouvelle équipe vise à revivifier la section trop longtemps restée en sommeil (Alexandra. Langlais (IODE Rennes) présidente, Annie Cudennec (AMURE Brest) secrétaire, Luc Bodiguel (DCS Nantes) trésorier. Une première manifestation parrainée par la section a eu lieu les 9 et 10 octobre 2014 à Brest. En 2015 le colloque TVBAGRI sur les trames vertes en agriculture (Rennes) sera également parrainé par la Section.

La proposition de colloque annuel 2015 de la SFDE préparé par Agathe Van Lang (« *Penser et mettre en œuvre les transitions écologiques* ») se tiendra les 26 et 27 novembre 2015 à Nantes sous le parrainage de la SFDE nationale et de la section Grand ouest.

### - Section Ile-de-France

#### 2014

Lors de chaque premier semestre universitaire sont organisés les « *Grands Défis de l'environnement* » à la Faculté Jean Monnet, Université Paris Sud.

Une journée d'études à l'occasion des Journées du patrimoine, au Musée du Quai Branly a été organisée sur le thème suivant: "Patrimoine culturel, patrimoine naturel, regards croisés ».

Le 4 décembre 2014 s'est tenue une journée d'études sur *Les cinquante ans de la loi sur l'eau de 1964 : Bilans et perspectives*, à l'Université de Paris Sud, Sceaux. Les actes de cette manifestation seront publiés.

#### 2015

Les "Grands défis" continueront à être organisés.

Sont aussi prévue l'organisation d'une journée d'étude sur les friches industrielles et de deux autres manifestations: l'une consacrée aux quarante ans de la loi déchets, l'autre à la notion de nuisibles (sans doute avec des collègues du Museum).

### - Section Midi Pyrénées

Après deux ans sans activité, la Section a repris des activités en 2014. Des « 18h-20h30 » ont été organisés sur des thèmes proposés par les adhérents. Quatre séances de partage d'expérience ont ainsi été organisées.

Les membres ont décidé de prolonger ces cycles de rencontres thématiques entre adhérents, l'un présentant un thème, un dossier, une problématique aux autres de sorte que les connaissances et expériences puissent être partagées. A ce

#### SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Université de Strasbourg

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83– courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

SIRET : 308 949 809 000 21

Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>

titre, sous l'impulsion de Me Amalric, une rencontre sur les contentieux passés et en cours liés à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile a été programmée.

La section a également soutenu la proposition de colloque annuel 2015 de la SFDE présentée par Julien Bétaille sur le thème : Le droit à la justice en matière d'environnement. L'année 2015 sera donc principalement consacrée à sa préparation.

#### - **Section Nice Côte d'Azur**

La section a préparé l'organisation du colloque annuel 2014 de la SFDE « Les futurs du droit de l'environnement : Simplification, modernisation, régression ? La voie étroite » des 20 et 21 novembre 2014.

#### - **Section Rhône Alpes**

Plusieurs débats, « des 6-8h », ont été organisés qui réunissaient un universitaire juriste et une personne de terrain.

### **Revue Juridique de l'Environnement**

Nous vous rappelons que les tables annuelles et des tables récapitulatives 1976–2014 sont en libre accès sur le site internet de la SFDE, de même que le texte intégral de la RJE des années 2004 à 2010.

Le numéro spécial 2015 sera consacré à la publication des actes du colloque **Les 10 ans de la Charte de l'environnement 2005-2015**, Colloque organisé par le CERCLE à Bordeaux, 5 et 6 février 2015.

#### **Formules d'abonnement à la RJE : tarifs 2015**

Nous proposons pour les membres de la SFDE une formule **exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE** pour l'année 2015 au prix de **50 euros**, à régler par paiement unique à l'ordre de la SFDE avec votre cotisation annuelle.

Abonnement (4 numéros + 1 n° Spécial) :

- Version papier

France & Dom-Tom : 195 €

Etranger : 220 €

Étudiants  Membres SFDE : 175 €

Étudiants  Membres SFDE : 199 €

- Version papier + accès en ligne

France, Étranger : 273 €

Étudiants  Membres SFDE : 245 €

- Accès en ligne seul

France, Étranger : 195 €

Étudiants 175 €  Membres SFDE : 50 €

**Contact** : Lavoisier, 14 rue de Provigny 94236 Cachan Cedex, Tel. : 01 47 40 67 68 - Courriel : [abonne.rje@lavoisier.fr](mailto:abonne.rje@lavoisier.fr)

Lettre d'information des membres de la SFDE 2015

#### **SFDE**

Association agréée de protection de l'environnement

**Université de Strasbourg**

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX

Tel. (33) 03.68.85.87.83– courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

SIRET : 308 949 809 000 21

Site internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr>